



ATTESTATION DE SANTE

pour le renouvellement de l'inscription au Club Vosgien de Thionville



*Le questionnaire de santé « QS-SPORT » (Cerfa N°15699*01) et cette attestation peuvent-être utilisés pendant les deux années qui suivent l'année où un certificat médical a été délivré.*

Exemple : *Année 2021 => Certificat médical*
Année 2022 => Questionnaire « QS - SPORT » + Attestation de santé
Année 2023 => Questionnaire « QS - SPORT » + Attestation de santé
Année 2024 => Certificat médical

Ne pas joindre le questionnaire de santé

Pratiquant majeur :

Je soussigné M/Mme

Nom : Prénom :

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé « QS-SPORT » (Cerfa N°15699*01)

et avoir répondu « NON » à toutes les questions.

Date :

Signature :